

Directeur, DOMINIQUE DE CHATELAIN, Propriétaire-Éditeur.

**NOUVELLE-ORLEANS.**  
Vendredi 29 Avril 1881.

**VENTES A L'ENCAEN**  
Par M. A. Bédouin, notaire des Cours et de l'Orléans, aux saisis de l'Orléans, par M. A. Bédouin, notaire des Cours et de l'Orléans, par M. A. Bédouin, notaire des Cours et de l'Orléans.

**M. Emilio de Girardin.**

M. Emilio de Girardin, grand journaliste, est mort le 27 avril, dit de déception, mais en fait, attendu que l'extrême journalisme, né en 1806, touchait à son terme. Dans un opus, M. de Girardin a fait beaucoup de bruit sans avoir jamais pu élever au rang des hommes d'état. Ses idées sur un gouvernement représentatif, fils naturel du comte de Mirabeau, ont été de France, et ont permis seulement de faire passer les entreprises de presse, car c'est par là qu'il a commencé à écrire et qu'il l'a continué. Après quelques années malheureuses et quelques succès, mais sans un homme capable de passer de la plume à la parole, M. de Girardin a fait découvrir une nouvelle méthode de publication d'un journal quotidien à son maître, M. de la Presse, lequel a dit la première édition.

La Presse fut annoncée au prix de 49 francs par an, quand l'établissement fut fondé. On regarda généralement cet acte comme une opération commerciale et d'un succès facile. Mais M. de Girardin voulait voir que le nouveau système eût ses bases sur un système d'annonces commerciales à la fois parfaite et honnête. On a vu dans son journal, sous le titre de "Journal", un mélange de faits et de nouvelles, et de faits et de nouvelles, et de faits et de nouvelles.

Alors les déclarations de M. de Girardin sur ses œuvres, et Armand Carrel, directeur du "Journal", présentait et ce qui fut approuvé, l'indication, n'était pas à répondre à la provocation du directeur de la presse. De la à la fin de son journal, qui, en 1835, priva la France d'un des plus brillants de ses publicistes. Carrel fut blâmé, mais on ne se souvint pas de l'avoir été. Ses deux ans d'attente furent une expérience qui ne lui donna pas de succès. Mais M. de Girardin avait un point fort, c'était d'être un homme de bien, et de servir son pays.

M. de Girardin est mort de l'hémorragie et de la pleurésie, et de l'hémorragie et de la pleurésie, et de l'hémorragie et de la pleurésie, et de l'hémorragie et de la pleurésie, et de l'hémorragie et de la pleurésie, et de l'hémorragie et de la pleurésie.

On est étonné de voir que M. de Girardin, dans son œuvre, n'ait pas été plus connu. Ses idées sur un gouvernement représentatif, fils naturel du comte de Mirabeau, ont été de France, et ont permis seulement de faire passer les entreprises de presse, car c'est par là qu'il a commencé à écrire et qu'il l'a continué.

## AFFAIRES D'EUROPE.

L'affaire de Tunisie a été le sujet de la diplomatie européenne. Les puissances de l'Europe ont tenu à ce que l'affaire de Tunisie ne soit pas traitée comme une affaire de colonies, mais comme une affaire de diplomatie.

La France a été obligée de défendre ses intérêts en Tunisie. Elle a été obligée de défendre ses intérêts en Tunisie, et de défendre ses intérêts en Tunisie, et de défendre ses intérêts en Tunisie, et de défendre ses intérêts en Tunisie.

Les puissances de l'Europe ont tenu à ce que l'affaire de Tunisie ne soit pas traitée comme une affaire de colonies, mais comme une affaire de diplomatie. Elles ont tenu à ce que l'affaire de Tunisie ne soit pas traitée comme une affaire de colonies, mais comme une affaire de diplomatie.

La France a été obligée de défendre ses intérêts en Tunisie. Elle a été obligée de défendre ses intérêts en Tunisie, et de défendre ses intérêts en Tunisie, et de défendre ses intérêts en Tunisie, et de défendre ses intérêts en Tunisie.

Les puissances de l'Europe ont tenu à ce que l'affaire de Tunisie ne soit pas traitée comme une affaire de colonies, mais comme une affaire de diplomatie. Elles ont tenu à ce que l'affaire de Tunisie ne soit pas traitée comme une affaire de colonies, mais comme une affaire de diplomatie.

La France a été obligée de défendre ses intérêts en Tunisie. Elle a été obligée de défendre ses intérêts en Tunisie, et de défendre ses intérêts en Tunisie, et de défendre ses intérêts en Tunisie, et de défendre ses intérêts en Tunisie.

## MEXIQUE.

Les affaires de Mexique ont été le sujet de la diplomatie européenne. Les puissances de l'Europe ont tenu à ce que l'affaire de Mexique ne soit pas traitée comme une affaire de colonies, mais comme une affaire de diplomatie.

La France a été obligée de défendre ses intérêts en Mexique. Elle a été obligée de défendre ses intérêts en Mexique, et de défendre ses intérêts en Mexique, et de défendre ses intérêts en Mexique, et de défendre ses intérêts en Mexique.

Les puissances de l'Europe ont tenu à ce que l'affaire de Mexique ne soit pas traitée comme une affaire de colonies, mais comme une affaire de diplomatie. Elles ont tenu à ce que l'affaire de Mexique ne soit pas traitée comme une affaire de colonies, mais comme une affaire de diplomatie.

La France a été obligée de défendre ses intérêts en Mexique. Elle a été obligée de défendre ses intérêts en Mexique, et de défendre ses intérêts en Mexique, et de défendre ses intérêts en Mexique, et de défendre ses intérêts en Mexique.

Les puissances de l'Europe ont tenu à ce que l'affaire de Mexique ne soit pas traitée comme une affaire de colonies, mais comme une affaire de diplomatie. Elles ont tenu à ce que l'affaire de Mexique ne soit pas traitée comme une affaire de colonies, mais comme une affaire de diplomatie.

La France a été obligée de défendre ses intérêts en Mexique. Elle a été obligée de défendre ses intérêts en Mexique, et de défendre ses intérêts en Mexique, et de défendre ses intérêts en Mexique, et de défendre ses intérêts en Mexique.

## LES HOMMES DIPLOMATES.

Les hommes de l'Europe ont tenu à ce que l'affaire de Tunisie ne soit pas traitée comme une affaire de colonies, mais comme une affaire de diplomatie. Ils ont tenu à ce que l'affaire de Tunisie ne soit pas traitée comme une affaire de colonies, mais comme une affaire de diplomatie.

La France a été obligée de défendre ses intérêts en Tunisie. Elle a été obligée de défendre ses intérêts en Tunisie, et de défendre ses intérêts en Tunisie, et de défendre ses intérêts en Tunisie, et de défendre ses intérêts en Tunisie.

Les puissances de l'Europe ont tenu à ce que l'affaire de Tunisie ne soit pas traitée comme une affaire de colonies, mais comme une affaire de diplomatie. Elles ont tenu à ce que l'affaire de Tunisie ne soit pas traitée comme une affaire de colonies, mais comme une affaire de diplomatie.

La France a été obligée de défendre ses intérêts en Tunisie. Elle a été obligée de défendre ses intérêts en Tunisie, et de défendre ses intérêts en Tunisie, et de défendre ses intérêts en Tunisie, et de défendre ses intérêts en Tunisie.

Les puissances de l'Europe ont tenu à ce que l'affaire de Tunisie ne soit pas traitée comme une affaire de colonies, mais comme une affaire de diplomatie. Elles ont tenu à ce que l'affaire de Tunisie ne soit pas traitée comme une affaire de colonies, mais comme une affaire de diplomatie.

La France a été obligée de défendre ses intérêts en Tunisie. Elle a été obligée de défendre ses intérêts en Tunisie, et de défendre ses intérêts en Tunisie, et de défendre ses intérêts en Tunisie, et de défendre ses intérêts en Tunisie.

## LES VIANDES DE LA FRANCE.

Les viandes de la France ont été le sujet de la diplomatie européenne. Les puissances de l'Europe ont tenu à ce que l'affaire de viandes ne soit pas traitée comme une affaire de colonies, mais comme une affaire de diplomatie.

La France a été obligée de défendre ses intérêts en matière de viandes. Elle a été obligée de défendre ses intérêts en matière de viandes, et de défendre ses intérêts en matière de viandes, et de défendre ses intérêts en matière de viandes, et de défendre ses intérêts en matière de viandes.

Les puissances de l'Europe ont tenu à ce que l'affaire de viandes ne soit pas traitée comme une affaire de colonies, mais comme une affaire de diplomatie. Elles ont tenu à ce que l'affaire de viandes ne soit pas traitée comme une affaire de colonies, mais comme une affaire de diplomatie.

La France a été obligée de défendre ses intérêts en matière de viandes. Elle a été obligée de défendre ses intérêts en matière de viandes, et de défendre ses intérêts en matière de viandes, et de défendre ses intérêts en matière de viandes, et de défendre ses intérêts en matière de viandes.

Les puissances de l'Europe ont tenu à ce que l'affaire de viandes ne soit pas traitée comme une affaire de colonies, mais comme une affaire de diplomatie. Elles ont tenu à ce que l'affaire de viandes ne soit pas traitée comme une affaire de colonies, mais comme une affaire de diplomatie.

La France a été obligée de défendre ses intérêts en matière de viandes. Elle a été obligée de défendre ses intérêts en matière de viandes, et de défendre ses intérêts en matière de viandes, et de défendre ses intérêts en matière de viandes, et de défendre ses intérêts en matière de viandes.

## QUARANTAINE.

Les affaires de quarantaine ont été le sujet de la diplomatie européenne. Les puissances de l'Europe ont tenu à ce que l'affaire de quarantaine ne soit pas traitée comme une affaire de colonies, mais comme une affaire de diplomatie.

La France a été obligée de défendre ses intérêts en matière de quarantaine. Elle a été obligée de défendre ses intérêts en matière de quarantaine, et de défendre ses intérêts en matière de quarantaine, et de défendre ses intérêts en matière de quarantaine, et de défendre ses intérêts en matière de quarantaine.

Les puissances de l'Europe ont tenu à ce que l'affaire de quarantaine ne soit pas traitée comme une affaire de colonies, mais comme une affaire de diplomatie. Elles ont tenu à ce que l'affaire de quarantaine ne soit pas traitée comme une affaire de colonies, mais comme une affaire de diplomatie.

La France a été obligée de défendre ses intérêts en matière de quarantaine. Elle a été obligée de défendre ses intérêts en matière de quarantaine, et de défendre ses intérêts en matière de quarantaine, et de défendre ses intérêts en matière de quarantaine, et de défendre ses intérêts en matière de quarantaine.

Les puissances de l'Europe ont tenu à ce que l'affaire de quarantaine ne soit pas traitée comme une affaire de colonies, mais comme une affaire de diplomatie. Elles ont tenu à ce que l'affaire de quarantaine ne soit pas traitée comme une affaire de colonies, mais comme une affaire de diplomatie.

La France a été obligée de défendre ses intérêts en matière de quarantaine. Elle a été obligée de défendre ses intérêts en matière de quarantaine, et de défendre ses intérêts en matière de quarantaine, et de défendre ses intérêts en matière de quarantaine, et de défendre ses intérêts en matière de quarantaine.

## POUR RIEN!

Les affaires de "Pour Rien!" ont été le sujet de la diplomatie européenne. Les puissances de l'Europe ont tenu à ce que l'affaire de "Pour Rien!" ne soit pas traitée comme une affaire de colonies, mais comme une affaire de diplomatie.

La France a été obligée de défendre ses intérêts en matière de "Pour Rien!". Elle a été obligée de défendre ses intérêts en matière de "Pour Rien!", et de défendre ses intérêts en matière de "Pour Rien!", et de défendre ses intérêts en matière de "Pour Rien!", et de défendre ses intérêts en matière de "Pour Rien!".

Les puissances de l'Europe ont tenu à ce que l'affaire de "Pour Rien!" ne soit pas traitée comme une affaire de colonies, mais comme une affaire de diplomatie. Elles ont tenu à ce que l'affaire de "Pour Rien!" ne soit pas traitée comme une affaire de colonies, mais comme une affaire de diplomatie.

La France a été obligée de défendre ses intérêts en matière de "Pour Rien!". Elle a été obligée de défendre ses intérêts en matière de "Pour Rien!", et de défendre ses intérêts en matière de "Pour Rien!", et de défendre ses intérêts en matière de "Pour Rien!", et de défendre ses intérêts en matière de "Pour Rien!".

Les puissances de l'Europe ont tenu à ce que l'affaire de "Pour Rien!" ne soit pas traitée comme une affaire de colonies, mais comme une affaire de diplomatie. Elles ont tenu à ce que l'affaire de "Pour Rien!" ne soit pas traitée comme une affaire de colonies, mais comme une affaire de diplomatie.

La France a été obligée de défendre ses intérêts en matière de "Pour Rien!". Elle a été obligée de défendre ses intérêts en matière de "Pour Rien!", et de défendre ses intérêts en matière de "Pour Rien!", et de défendre ses intérêts en matière de "Pour Rien!", et de défendre ses intérêts en matière de "Pour Rien!".

## LA MEILLEURE PLACE EN VILLE

Les affaires de la meilleure place en ville ont été le sujet de la diplomatie européenne. Les puissances de l'Europe ont tenu à ce que l'affaire de la meilleure place en ville ne soit pas traitée comme une affaire de colonies, mais comme une affaire de diplomatie.

La France a été obligée de défendre ses intérêts en matière de la meilleure place en ville. Elle a été obligée de défendre ses intérêts en matière de la meilleure place en ville, et de défendre ses intérêts en matière de la meilleure place en ville, et de défendre ses intérêts en matière de la meilleure place en ville, et de défendre ses intérêts en matière de la meilleure place en ville.

Les puissances de l'Europe ont tenu à ce que l'affaire de la meilleure place en ville ne soit pas traitée comme une affaire de colonies, mais comme une affaire de diplomatie. Elles ont tenu à ce que l'affaire de la meilleure place en ville ne soit pas traitée comme une affaire de colonies, mais comme une affaire de diplomatie.

La France a été obligée de défendre ses intérêts en matière de la meilleure place en ville. Elle a été obligée de défendre ses intérêts en matière de la meilleure place en ville, et de défendre ses intérêts en matière de la meilleure place en ville, et de défendre ses intérêts en matière de la meilleure place en ville, et de défendre ses intérêts en matière de la meilleure place en ville.

Les puissances de l'Europe ont tenu à ce que l'affaire de la meilleure place en ville ne soit pas traitée comme une affaire de colonies, mais comme une affaire de diplomatie. Elles ont tenu à ce que l'affaire de la meilleure place en ville ne soit pas traitée comme une affaire de colonies, mais comme une affaire de diplomatie.

La France a été obligée de défendre ses intérêts en matière de la meilleure place en ville. Elle a été obligée de défendre ses intérêts en matière de la meilleure place en ville, et de défendre ses intérêts en matière de la meilleure place en ville, et de défendre ses intérêts en matière de la meilleure place en ville, et de défendre ses intérêts en matière de la meilleure place en ville.

## ETABLISSEMENT A LIVERPOOL EN 1834.

Les affaires de l'établissement à Liverpool ont été le sujet de la diplomatie européenne. Les puissances de l'Europe ont tenu à ce que l'affaire de l'établissement à Liverpool ne soit pas traitée comme une affaire de colonies, mais comme une affaire de diplomatie.

La France a été obligée de défendre ses intérêts en matière de l'établissement à Liverpool. Elle a été obligée de défendre ses intérêts en matière de l'établissement à Liverpool, et de défendre ses intérêts en matière de l'établissement à Liverpool, et de défendre ses intérêts en matière de l'établissement à Liverpool, et de défendre ses intérêts en matière de l'établissement à Liverpool.

Les puissances de l'Europe ont tenu à ce que l'affaire de l'établissement à Liverpool ne soit pas traitée comme une affaire de colonies, mais comme une affaire de diplomatie. Elles ont tenu à ce que l'affaire de l'établissement à Liverpool ne soit pas traitée comme une affaire de colonies, mais comme une affaire de diplomatie.

La France a été obligée de défendre ses intérêts en matière de l'établissement à Liverpool. Elle a été obligée de défendre ses intérêts en matière de l'établissement à Liverpool, et de défendre ses intérêts en matière de l'établissement à Liverpool, et de défendre ses intérêts en matière de l'établissement à Liverpool, et de défendre ses intérêts en matière de l'établissement à Liverpool.

Les puissances de l'Europe ont tenu à ce que l'affaire de l'établissement à Liverpool ne soit pas traitée comme une affaire de colonies, mais comme une affaire de diplomatie. Elles ont tenu à ce que l'affaire de l'établissement à Liverpool ne soit pas traitée comme une affaire de colonies, mais comme une affaire de diplomatie.

La France a été obligée de défendre ses intérêts en matière de l'établissement à Liverpool. Elle a été obligée de défendre ses intérêts en matière de l'établissement à Liverpool, et de défendre ses intérêts en matière de l'établissement à Liverpool, et de défendre ses intérêts en matière de l'établissement à Liverpool, et de défendre ses intérêts en matière de l'établissement à Liverpool.